



Service des affaires corporatives
Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-9964
www.ville.montreal.qc.ca

Le 2 avril 2007

Invitation

**Étude publique du
Bilan 2005-2006,
Mise en œuvre de
Montréal, métropole culturelle,
Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015**

Madame, Monsieur,

Je suis heureuse de vous inviter à participer à une consultation de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie :

**Lundi, le 16 avril 2007, à 19 heures
Hôtel de ville, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)***

Dans la foulée des travaux du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, et à la suite d'une vaste consultation publique, la Ville a adopté, en 2005, la Politique de développement culturel *Montréal, métropole culturelle*. Rappelons que la mission de cette politique est de contribuer à confirmer Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale. L'accessibilité et le soutien aux arts et à la culture, ainsi que l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais sont les trois enjeux majeurs qui inspirent le contenu de ce document. Le tout s'appuie sur la coopération des acteurs car, pour assurer le succès de la mise en œuvre d'une politique culturelle, celle-ci est indispensable.

Lors de l'adoption de la politique, la Ville s'est engagée à rendre public un rapport annuel faisant état de l'avancement de chacun des engagements. Le document dresse donc un rapport détaillé des années 2005 et 2006 qui marquent le début de la mise en œuvre de la politique.

La séance publique permettra de prendre connaissance de ce bilan. Par la suite, la commission accueillera les commentaires et les mémoires des citoyens et organismes sur le sujet à l'étude. Après l'analyse des commentaires et des mémoires, la commission adoptera ses recommandations au cours d'une séance publique le 9 mai 2007, à 19 heures, au même endroit.

Pour donner aux actions de la Ville les meilleures orientations possibles, la commission

souhaite connaître les points de vue et entendre les suggestions de tous ceux et celles qui s'intéressent au développement culturel. C'est pourquoi je vous invite à participer activement à cette assemblée publique.

Outre la présidente, la commission est formée de la vice-présidente Mme Michèle D. Biron, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent, et des membres suivants : M. Karim Boulos, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie, M. Vincenzo Cesari, conseiller de l'arrondissement de LaSalle, M. Richer Dompierre, conseiller de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Mme Isabel Dos Santos, conseillère de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Mme Carole Du Sault et M. Gilles Grondin, conseillers de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant chacune des séances. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770 avant le 16 avril. Nous vous prions de nous faire parvenir, au plus tard le 16 avril, 15 copies, format papier, de votre mémoire ainsi que la version électronique de celui-ci. Le document Bilan 2005-2006, Mise en œuvre de *Montréal métropole culturelle*, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015, est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, bureau R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est et sur les portails www.ville.montreal.qc.ca/commissions ou www.ville.montreal.qc.ca/culture.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

La présidente de la Commission sur le développement culturel
et la qualité du milieu de vie et conseillère de l'arrondissement d'Outremont,



Marie Cinq-Mars

* Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest de l'édifice (place Vauquelin).